



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° 05/2025/SG/DAVC/PCC/UEMOA

**POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS INDIVIDUELS POUR APPUYER LA COUR DANS LE CADRE L'AUDIT DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT
DANS LES ORGANES DE L'UEMOA AU COURS DE LA PERIODE
ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2015 AU 31 DECEMBRE 2025**

1. Contexte

Crée par le Traité modifié de l'UEMOA (article 38), la Cour des comptes est l'un des deux organes de contrôle juridictionnel de l'Union. Elle assure une mission de contrôle de l'ensemble des comptes des organes de l'UEMOA.

A ce titre, elle effectue des contrôles en vue de se prononcer sur la régularité et l'efficacité de l'utilisation des ressources communautaires et sur les résultats obtenus, au titre des projets et programmes, dans le cadre du processus d'intégration.

Dans ce sens, elle constitue un acteur privilégié de promotion de la bonne gouvernance, en ce qu'elle garantit la préservation de la transparence financière, dans la gestion des finances communautaires, et permet la mise en œuvre de l'obligation de rendre compte qui est un principe fondamental en matière de démocratie financière.

Au regard de ses compétences, la Cour des comptes assure trois (3) missions principales, à savoir : i) une mission de contrôle de la gestion financière des organes de l'UEMOA ; ii) une mission d'assistance à l'autorité budgétaire (Conseil des ministres) ; iii) une mission d'harmonisation des procédures et des normes communes de contrôle.

Pour réaliser ces missions, la Cour bénéficie d'un budget sous forme de dotation en vue du financement de ses activités. Au titre de l'exercice 2026, la Cour souhaite utiliser une partie de cette dotation pour recruter des expertises spécifiques pour l'appuyer dans la réalisation de ses activités en termes d'audits et contrôle, d'harmonisation des procédures et de renforcement de ses capacités organisationnelles.

A cet effet, et conformément aux règles et procédures de passation des marchés de l'Union, la Cour des comptes de l'UEMOA lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le recrutement de consultants individuels en vue de l'audit du processus de recrutement dans les Organes de l'UEMOA au cours de la période allant du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2025.

2. Précisions utiles pour la mission

La Cour a retenu de procéder, au cours du second semestre de l'année 2026, à l'audit du processus de recrutement dans les Organes de l'UEMOA au cours de la période allant du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2025. Cet audit vise à fournir une assurance raisonnable sur l'adéquation, l'efficacité, la transparence et l'efficiency du processus de recrutement de la Commission de l'UEMOA, en référence aux standards internationaux et aux pratiques pertinentes des institutions régionales et internationales en la matière.

A cet effet, la Cour sollicite les services **d'un expert en management des ressources humaines** ressortissant de l'un des huit (8) Etats membres de l'Union, pour l'assister dans cette mission de contrôle.

La mission d'audit est prévue pour être exécutée avant la fin du troisième trimestre de l'année 2026. Elle se déroulera sur une période de trente-cinq (35) jours ouvrables répartis sur trois (3) mois.

3. Profils de l'Expert recherché

L'expert recherché doit avoir au moins vingt (20) années d'expérience professionnelle pertinente en audit social, en Management des ressources humaines, en Sciences sociales ou équivalent. Il devra disposer des qualifications et expériences suivantes :

➤ Qualifications et compétences

- avoir un diplôme universitaire (BAC+5 au minimum) dans les disciplines liées à la gestion et au management des ressources humaines, au droit du travail/social ou équivalent ;

➤ Expérience professionnelle générale

- justifier de quinze (15) ans d'expériences confirmées dans le recrutement, le développement ou la gestion des Ressources Humaines ;

➤ Expériences professionnelles spécifiques

- avoir réalisé avec succès au moins trois (3) missions de consultation ou d'assistance dans la gestion des RH ou des missions d'audits RH, des recrutements ou de système de rémunération pour des entités privées ou publiques ou des organisations régionales ou internationales ;
- avoir une connaissance du droit international du travail et de la réglementation en vigueur dans la gestion des fonctionnaires internationaux des organisations internationales, régionales ou sous régionales en matière de recrutement, développement RH, GPEC ... ;
- avoir une bonne aptitude à travailler en équipe.

4. Contenu et soumission des manifestations d'intérêt

- 4.1. Les manifestations d'intérêts en langue française, sous format papier A4, et fournies en un original et deux (2) copies peuvent être envoyées par la poste, ou déposées au Secrétariat de la Cour des comptes de l'UEMOA, sis à Place du Mémorial aux Héros Nationaux, Ouaga 2000, 01 BP 1790, Ouagadougou (BURKINA FASO) ;
- 4.2. L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt devra être scellée et portée visiblement la mention : « **AMI n°05 : manifestation d'intérêts pour le recrutement de Consultant individuel en vue de l'audit du processus de recrutement dans les Organes de l'UEMOA au cours de la période allant du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2025** » ;
- 4.3. Les manifestations d'intérêt devront être envoyées au plus tard le **23 janvier 2026**, à 09 heures, heure locale. Le cachet de la poste faisant foi ;
- 4.4. Le dossier à manifestation d'intérêt devra comporter les informations et pièces ci-après :
 - 4.4.1. une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA mentionnant **le numéro de l'AMI et l'intitulé de la prestation** ;
 - 4.4.2. un Curriculum Vitae détaillé précisant les qualifications, les expériences et les compétences dans le domaine de l'AMI ;
 - 4.4.3. les références récentes et pertinentes relatives à l'exécution de missions similaires ;
 - 4.4.4. toute autre information permettant d'évaluer la capacité technique du Consultant. ;
 - 4.4.5. une adresse complète (adresse physique, numéro de téléphone, boîte postale, Email, etc.)

5. Pour tous renseignements, veuillez contacter :

- **Monsieur Mahamane BAKO** ; Tél. : +226 25 37 43 24
Email : mbako@uemoa.int
- **Monsieur Okamba Kodjo Ifènayé KASSIGNIN** ; Tél. : +226 25 37 45 39
Email : okikassignin@uemoa.int

Aux jours et heures suivants : **du lundi au vendredi, de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h30mn à 16h30mn**

Fait à Ouagadougou, le 19 décembre 2025

Sègnon Yves Marie ADISSIN